

L'ABBAYE DE FONTENAY

L'abbaye de Fontenay a été fondée en Bourgogne au milieu du XIIe siècle. Les moines y suivent la règle de Cîteaux appelée aussi règle cistercienne (en fait la règle bénédictine). Ils partagent leur temps entre la prière et le travail, vivent très isolés du monde extérieur et ne possèdent rien personnellement.



1- L'église

2- Le cloître

3- La salle capitulaire

4- La grande salle (scriptorium)

5- Le dortoir

6- Le chauffoir

7- Le réfectoire

8- La chapelle

9- L'hospice

10- La forge et les moulins

11- L'infirmerie

12- Le colombier

La chapelle et l'hospice sont les seuls bâtiments ouverts aux laïcs (pauvres et voyageurs).



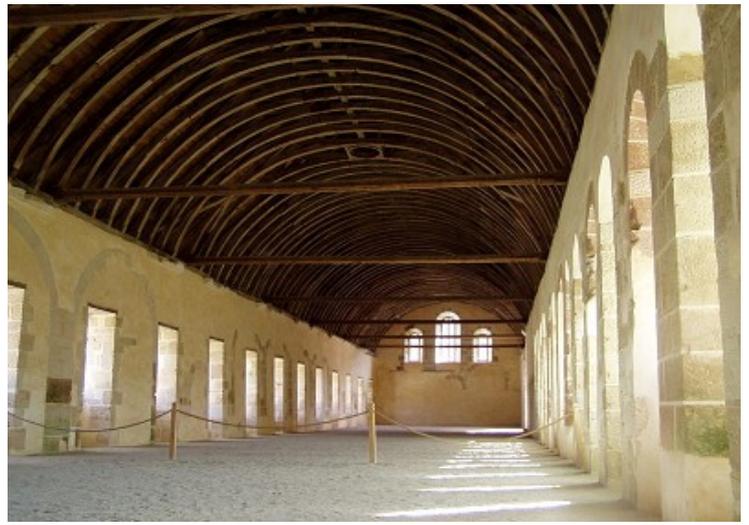
Le cloître



Façade de l'église



Salle capitulaire



Dortoir

La journée d'un moine cistercien

1h à 2h : les moines quittent leur matelas posé sur le sol du dortoir ; ils descendent l'escalier qui mène directement dans le chœur de l'église et assistent à l'office des matines.

2h à 3h30 : repos

3h30 à 4h30 : office des laudes

4h30 à 6h : repos

6h à 6h30 : office de prime

6h30 à 7h : réunion des moines dans la salle capitulaire ; l'abbé lit un chapitre de la règle et le commente. Les moines confessent leurs fautes. Suit une discussion sur les tâches à accomplir à l'abbaye ce jour-là.

7h à 9h les moines se rendent en silence sur leur lieu de travail ; les champs, la forge, les moulins, le colombier ou le scriptorium pour la copie des manuscrits. Ils se mettent au travail.

9h à 9h30 : office de tierce

9h30 à 11h30 : les moines reprennent leur travail

11h30 à 12h30 : office de sexte

12h30 à 13h déjeuner au réfectoire (pain et légumes, jamais de viande). Avant d'entrer dans la salle, les moines se lavent la tête et les mains (seule toilette de la journée). Ils prennent leur repas en silence, écoutant l'un d'eux qui lit un passage de la Bible.

13h à 15h : repos

15h à 15h30 : office de none

15h30 à 18h : les moines reprennent le travail.

18h à 18h30 : office de vêpres

18h30 à 19h : dîner de quelques légumes et fruits accompagnant les restes du repas de midi.

19h à 19h30 : les moines s'alignent sur les bancs du cloître pour entendre la lecture faite par l'un des moines.

19h30 à 20h : office de complies

20h : les moines montent au dortoir et se couchent dans leur habit, une couverture de laine tirée sur eux.